



CONTRIBUTION SUR LES DÉPENSES DE PROMOTION DES MÉDICAMENTS

Document commun à établir par l'entreprise consolidante et à joindre à la déclaration pour bénéficier d'un report d'abattement



N° 13780*01

Date d'échéance de la déclaration : 01/12/20__

Raison sociale de l'entreprise consolidante : _____

SIRET : _____ N° Urssaf : _____

Raison sociale des entités exploitantes	SIRET	N° Urssaf	Montant de l'abattement au titre des spécialités génériques et/ou médicaments orphelins (N)
Montant total de l'abattement susceptible de report au bénéfice d'autres entités			

Raison sociale des entreprises bénéficiaires	SIRET	N° Urssaf	Montant du report d'abattement au titre des spécialités génériques et/ou médicaments orphelins (O)
Montant total de l'abattement reporté émanant d'autres entités			

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

le : / /

Signature et cachet de l'entreprise